DECLARATION

22 février 2017

AIRBUS : DIVIDENDES EN HAUSSE,

R&D ET INVESTISSEMENTS SACRIFIES

AIRBUS vient de présenter les très bons résultats du Groupe pour 2016 (1 milliard d'euros de bénéfice net, plus de 1000 milliards d'euros de carnet de commandes). C'est la conséquence directe du travail des salariés d'Airbus, des intérimaires et de la chaine de sous-traitance. A cette occasion, la direction a proposé une nouvelle augmentation pour le dividende versé aux actionnaires (+200% en 6 ans).

Ainsi, le bénéfice net du groupe ne suffira pas à payer les actionnaires !

Dans le même temps, la direction multiplie les plans d'économies. Elle démantèle la R&D et sacrifie l'innovation en supprimant des centaines d'emplois et en fermant le site de Suresnes.

Elle bloque les investissements notamment dans la division des avions commerciaux (70% de l'activité du groupe) fragilisant le maintien des savoir-faire dans les bureaux d'études.

La direction, profitant essentiellement des investissements réalisés avant la privatisation du groupe, se limite à augmenter les cadences de production sur des produits largement amortis (comme l'A320 par exemple).

Pour la CGT, ces décisions sont scandaleuses. Pour satisfaire les « sacro-saints » actionnaires, la direction sacrifie l'avenir industriel d'une filière structurante et stratégique pour la France et l'Europe.

La CGT exige l'arrêt des plans de suppression d'emplois et de fermetures de sites.

La CGT revendique l'augmentation substantielle des budgets de R&D et le lancement immédiat de grands projets novateurs comme le successeur de l'A320. C'est ainsi que nous maintiendrons l'avance technologique et commerciale du groupe en répondant aux enjeux énergétiques, environnementaux et sociaux.

La CGT du groupe Airbus proposera, dans les semaines à venir, une initiative nationale qui permettra aux salariés de défendre leur industrie, les emplois d'aujourd'hui et de demain, leurs conditions de travail et refuser les diktats mortifères de la finance.

D'ores et déjà, nous appelons les salariés à participer à la journée d'action nationale interprofessionnelle du 21 mars initiée par la CGT pour la reconquête industrielle en France.